



À l'attention des rédactions

@ebareigts
@loutremer

Communiqué de presse d'Erica Bareigts, ministre des Outre-mer

Paris, le 8 octobre 2016

Comité technique des signataires de l'Accord de Nouméa

Erica Bareigts, ministre des Outre-mer, a ouvert aujourd'hui le Comité technique des signataires de l'Accord de Nouméa qui s'est tenu au Ministère des Outre-mer en présence des signataires historiques, des parlementaires, des représentants des institutions calédoniennes, des forces politiques représentées au Congrès de Nouvelle-Calédonie, et du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

La Ministre a réitéré sa volonté et son implication personnelle pour régler les sujets qui animent la Nouvelle-Calédonie au quotidien. Elle a ainsi précisé qu'elle souhaitait faire de ce comité technique une véritable plateforme de coordination des politiques publiques menées en Nouvelle-Calédonie.

La ministre a pu faire un point des avancées sur les réalisations et les avancées depuis le précédent comité technique. Elle a notamment évoqué, en matière de sécurité civile, l'accompagnement financier de l'Etat pour l'équipement des centres d'incendie et de secours. Elle a rappelé son engagement en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, pour qu'un « équivalent fonds vert » puisse être mis en place avec le concours de l'AFD. Elle a également abordé les sujets du développement du tourisme et du rayonnement culturel calédonien.

Enfin, la ministre a pu échanger avec les représentants calédoniens sur les opportunités et les difficultés qui doivent être traitées ou accompagnées par les politiques publiques, avec notamment, la finalisation des contrats de développement.

Contact presse : mompresse@outre-mer.gouv.fr – 01 53 69 26 74 – Hôtel de Montmorin - 27, rue Oudinot - 75007 Paris

Internet : www.outre-mer.gouv.fr

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin – Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises